

CAL
EA925
C12

#52/juil.'80

DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01029820 9

Canada d'aujourd'hui



Carole Laure dans « Fantastica », film de Gilles Carle. Page 5.

Le pétrole et son prix

« Fantastica », un film musical

La famille canadienne aujourd'hui

Après le référendum au Québec



Trimestriel, Numéro 52, Juillet 1980

page 7
journal

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

N° 52. Juillet 1980

Le pétrole et son prix	3
« Fantastica »	5
Journal	7
La famille aujourd'hui	11
Référendum au Québec	13
Connaître l'océan	15
Black-Creek	16

Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Numéro 52. Juillet 1980. Quatorzième année.

Directeur : Jacques Noisieux

Rédacteur en chef : Francis Curtil

Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gratuitement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos : Office national du film, Montréal; Jacques Hervy, Atlas Photo; E.I. Productions, Paris; J.M. Villeneuve, Groupe Image Inc., éditions du Seuil; Centre national des arts, Ottawa; Patrick Glaize; Conseil national de recherches, Ottawa; Centre culturel canadien, Paris; Chito, éditions du Seuil; Musée canadien de la guerre; Interpress, Paris; Yves Jeanmougin; La Presse canadienne; Institut océanographique de Bedford, Dartmouth; Office du tourisme du Canada.

ISSN 0243-6612

Imprimé en France sur du papier de fabrication canadienne.

Informations téléphonées 723.78.31

L'ambassade du Canada à Paris assure un service d'informations canadiennes par téléphone. Jours ouvrables, de dix heures à vingt-deux heures; bulletin quotidien de trois minutes; samedi et dimanche: résumé des nouvelles de la semaine.

Art indien

Lorsque les premiers explorateurs européens rencontrèrent, à la fin du dix-huitième siècle, les peuples amérindiens de la côte du Pacifique, ceux-ci occupaient tout le littoral qui s'étend du golfe d'Alaska au sud du site actuel de Vancouver. Au nord, les Tlingit; dans la partie centrale, les Haïda, les Tsimshian et les Kwakiutl; au sud, les Nootka et les Salish. Ces peuples, qui occupaient la région depuis trois mille ans, étaient tournés vers la mer en raison de la géographie même: un littoral aux multiples échancrures et parsemé d'îles, coupé du reste du continent par la barrière des montagnes de la chaîne côtière.

L'art des Kwakiutl se distinguait par des œuvres d'une grande richesse d'invention dans les formes et dans les couleurs. Il avait un caractère religieux (en particulier, les masques de danse) ou social, comme c'était le cas aussi chez les Haïda. C'est à cet art de caractère social que se rattachaient les mâts totémiques, expression la plus marquante de l'affirmation d'un statut social élevé.

Le poteau totémique qui a été offert en février dernier au Centre culturel canadien de Paris par la province de Colombie-Britannique est l'œuvre d'un artiste kwakiutl contemporain, Stanley Hunt, né à Fort-Rupert, à la pointe nord de l'île Vancouver. Aidé de son frère Richard, il l'a sculpté et peint dans l'esprit et la tradition de de ses ancêtres.

La partie supérieure du mât représente un aigle aux ailes déployées, tandis que la partie inférieure figure un castor, reconnaissable à ses grosses incisives et à sa queue écaillée. Un visage humain sculpté dans cette queue symbolise un "homme de la mer", réminiscence sans doute de Komogwa, maître de toutes les richesses. Selon les anciennes croyances kwakiutl, la mer était en effet un fleuve immense coulant vers le Nord, où s'ouvrait un



Mât totémique kwakiutl au Centre culturel canadien de Paris.

monde souterrain submergé à chaque marée descendante, séjour des âmes des morts qui y rejoignaient les esprits surnaturels. Là régnait Komogwa, possesseur du cuivre et des poissons. Cet élément de la sculpture, le castor et l'aigle font partie des blasons qui constituent les armoiries de la famille Hunt. Les deux frères Hunt ont appris leur métier de peintre et de sculpteur de leur père et du grand artiste kwakiutl Mungo Martin, aujourd'hui disparu, leur grand-père. ■

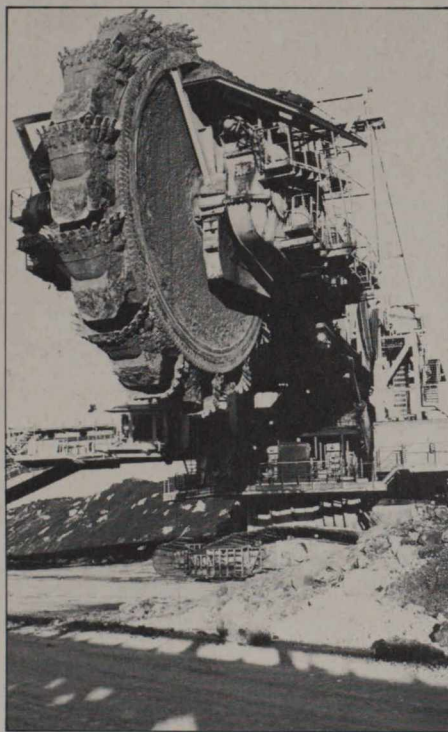
Le pétrole et son prix

A la fois exportateur et importateur, le Canada fait de la fixation des prix intérieurs un outil de gestion de ses ressources énergétiques.

Le Canada a longtemps vécu sur les ressources énergétiques bon marché qu'offrait son territoire, de sorte que ses habitants ont pris l'habitude de consommer beaucoup d'énergie (1). Il y a trente ans, le charbon venait en tête, fournissant à lui seul 48 % de l'énergie consommée. En 1977, sa part était à peine de 11 %, tandis que le pétrole représentait 55 % de la consommation. Le pays a toujours été exportateur net d'énergie. Il l'est encore, car ses importations de charbon et de pétrole sont plus que compensées par ses exportations de gaz naturel et d'électricité provenant de sources autres que le pétrole. Cependant, les projections de l'Office national de l'énergie pour la décennie 80 prévoient un accroissement sensible de l'écart entre production et consommation de pétrole, en particulier en raison de la réduction de la capacité de production du brut classique de l'ouest. Il est vrai que la situation pétrolière s'est améliorée l'année dernière. Grâce à une plus grande capacité d'acheminement du pétrole, avec la prolongation jusqu'à Montréal de l'oléoduc qui achemine le pétrole brut de l'Alberta à Sarnia (Ontario), grâce aussi à une série d'accords portant sur les échanges avec les raffineries étatsuniennes, la production de pétrole a augmenté de 12 % l'an passé, ce qui a permis de répondre à la forte augmentation de la demande intérieure et même de réduire le volume net des importations. Cela ne modifie cependant pas la tendance générale : étant donné le déclin des réserves prouvées, la production canadienne de pétrole accusera presque à coup sûr une baisse marquée au cours de la décennie 80.

Le "nouveau pétrole"

L'accroissement prévu du déficit pétrolier, conjugué aux fortes augmentations à venir des prix mondiaux du pétrole et à la possibilité de nouvelles



Exploitation des couches superficielles des sables bitumineux.

interruptions des approvisionnements comme celles qui se sont produites en 1973 et 1979, a dicté au gouvernement canadien un certain nombre de choix.

Le premier est la sécurité des approvisionnements et, pour cela, la mise en valeur des sources de pétrole non classique, en particulier des sables bitumineux de l'Athabasca (Alberta), ainsi que la poursuite de l'exploration et de l'exploitation sur les fronts pionniers de l'Arctique et au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Il est encore trop tôt pour apprécier la portée de la découverte, faite il y a moins d'un an, d'un gisement de pétrole dans l'Atlantique, en eau peu profonde, à environ 200 milles de St. John's, capitale de Terre-Neuve. Si cette découverte répond aux espoirs que paraissent autoriser les données actuelles, elle serait d'un grand intérêt pour le Canada, non seulement en raison de l'accroissement de la production

qu'elle entraînerait à moyen terme, mais aussi en raison de la situation géographique du gisement au large des côtes des provinces atlantiques. Cela permettrait en effet l'approvisionnement de ces provinces, voire, d'une manière plus générale, celui de l'est du Canada, notoirement pauvre en pétrole, et contribuerait à atteindre l'objectif que le gouvernement fédéral, poursuivant sa politique d'autonomie pétrolière amorcée en 1974, souhaite réaliser : l'abaissement des importations de pétrole à moins du tiers des besoins canadiens d'ici à 1985.

Les sables bitumineux de l'Athabasca renferment d'énormes quantités de pétrole. On exploite actuellement à ciel ouvert les couches faciles d'accès. En dépit du traitement qu'il faut faire subir à l'huile extraite pour obtenir un produit d'une qualité égale à celle du brut classique, le pétrole obtenu coûte actuellement moins cher que le pétrole vendu sur les marchés de l'Opep. On estime à 1 billion de barils (1 million de millions) le pétrole qui dort dans ces sables, profondément enfoui sous terre. Il semble que 5 % de ces ressources soient immédiatement accessibles avec la technologie actuelle. Pour une exploitation plus poussée, il sera nécessaire de résoudre nombre de problèmes techniques, ce qui ne se fera pas sans des investissements très importants.

Le jeu des prix

Le second choix majeur effectué par le gouvernement fédéral a trait aux prix du pétrole canadien. Ces prix sont actuellement très inférieurs aux prix mondiaux (2). Après la forte aug-

1. En 1977, la consommation d'énergie par habitant a été au Canada de 8,7 tonnes d'équivalent pétrole. Etats-Unis : 8,3 tonnes; Suède : 6 tonnes; Allemagne fédérale : 4,3 tonnes.

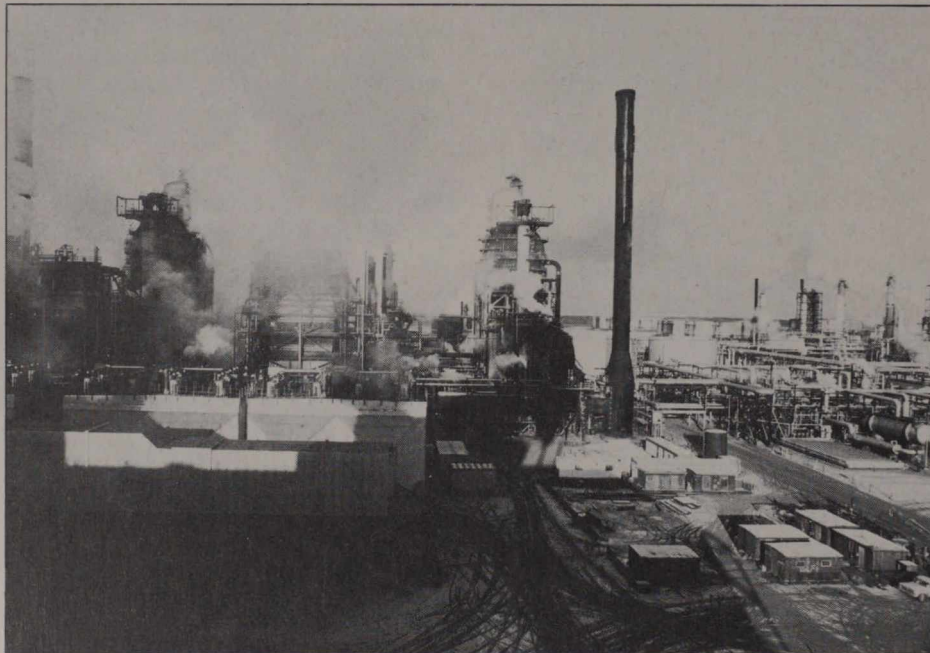
2. Le rapport des prix canadiens (à la production) aux prix de l'Opep est de 1 à 2,3.

Le pétrole et son prix

→
mentation déclenchée par l'Opep en 1973, le gouvernement fédéral a cherché à protéger l'économie d'une augmentation trop forte du prix du pétrole. Il a créé une taxe sur le pétrole exporté de l'Ouest canadien et versé une subvention aux raffineurs de l'Est qui utilisaient du pétrole importé, ce qui a permis de réduire, entre 1974 et 1978, l'écart entre les prix canadiens et les prix mondiaux, tout en évitant

faveur du gouvernement conservateur, au pouvoir de mai 1979 à février 1980.

Le gouvernement libéral que dirige M. Pierre Elliott Trudeau ne partage pas ce point de vue. Pour le premier ministre, les prix du pétrole décrétés par l'Opep ne servent plus guère, comme l'or, que d'indice de la tension internationale; ils n'ont rien à voir avec les facteurs économiques. Porter les prix du pétrole canadien au niveau



Le traitement des sables bitumineux exige d'importantes installations industrielles à proximité du gisement.

une augmentation brutale des prix. Cependant, les augmentations décidées par l'Opep en 1978 et 1979 ont de nouveau accru la différence et, le Canada étant devenu importateur net en 1976, la subvention à l'importation dépasse maintenant la taxe à l'exportation, de sorte que ce qui était source de recettes est devenu source de dépenses.

Certains ont préconisé, à la fois pour réduire les dépenses publiques, pour décourager la consommation de l'essence et pour rentabiliser l'exploitation des sources de pétrole non classique et l'exploration dans les régions éloignées, d'augmenter les prix intérieurs pour les mettre au niveau international fixé par l'Opep. Telle était, en particulier, l'option qui avait la

des prix mondiaux procurerait sans doute des super-profits aux multinationales et aux provinces canadiennes productrices, mais ce serait, selon lui, désastreux pour l'ensemble du pays, car cela provoquerait à la fois une recrudescence du chômage et un accroissement de l'inflation (3).

Le gouvernement canadien estime donc qu'il faut abandonner l'idée d'un alignement des prix du pétrole canadien sur les prix internationaux et trouver une formule originale, axée sur les besoins propres du pays. Il envisage de fixer trois prix de base : un pour le pétrole déjà découvert et

3. Deux provinces seulement, la Saskatchewan et surtout l'Alberta, sont productrices de pétrole; les huit autres sont exclusivement consommatrices.

exploitable à peu de frais; un autre pour le pétrole issu des nouvelles sources (sables bitumineux, puits de l'Arctique, nappes souterraines), étant entendu que le pays devra compter de plus en plus sur ces sources qui produisent un pétrole revenant plus cher et pour lesquelles un prix plus élevé est nécessaire afin de stimuler l'exploitation et d'encourager la recherche; le prix international enfin pour le pétrole importé. Ces trois prix devront être combinés pour n'en faire plus qu'un à la consommation, qui soit un prix uniforme et équitable pour les utilisateurs d'un bout du pays à l'autre. Pour aider le gouvernement à fixer ce prix national, inférieur au prix international, et pour surveiller les profits dans l'industrie pétrolière, une "agence de surveillance" sera mise sur pied.

Le gaz naturel

Le troisième choix, qui complète les deux premiers, fait par le gouvernement canadien consiste à encourager autant que possible la substitution du gaz au pétrole.

En effet, le Canada a des disponibilités suffisamment abondantes en gaz naturel pour que l'offre soit actuellement supérieure à la demande. On a d'ailleurs découvert de nouveaux gîtes de gaz naturel au cours des dernières années et il est apparu que les réserves prouvées étaient beaucoup plus importantes qu'on ne l'avait cru. La substitution du gaz aux produits pétroliers dans les secteurs où c'est possible, comme le chauffage domestique, aurait pour effet de prolonger la durée de vie des réserves pétrolières, de réduire les importations de pétrole, et donnerait plus généralement à l'offre d'énergie un caractère moins aléatoire. Aussi le gouvernement estime-t-il que les prix intérieurs du gaz doivent rester inférieurs à ceux du pétrole. En outre, il se propose d'accélérer la construction du gazoduc prévu pour acheminer le gaz naturel des Prairies vers le Québec et les provinces maritimes, ce gazoduc pouvant servir aussi, le cas échéant, à transporter du gaz de l'est du pays vers l'ouest.

Par cette série de choix, le gouvernement canadien compte assurer à l'économie du pays, au cours de la décennie qui commence, la sécurité des approvisionnements en énergie à des prix raisonnables. ■

« Fantastica »

Quand chansons, musique, danse et couleurs sont une fête.

Le trente-troisième Festival de Cannes s'est ouvert, en mai dernier, avec « Fantastica », de Gilles Carle, premier film musical canadien, coproduction franco-canadienne et fruit d'un travail de plusieurs années entre le réalisateur, l'interprète principale, Carole Laure, et le compositeur, Lewis Furey. Ce n'est ni une comédie hollywoodienne, ni une comédie dramatique, mais un « spectacle » où chansons, danse, musique, couleurs s'unissent pour former un éclatant feu d'artifice qui fascine et qui libère les rêves un peu fous que chacun porte en soi.

Une fable écologique

Lorca (Carole Laure) est la vedette d'une troupe de variétés itinérante que dirige son compagnon, Paul (Lewis Furey). Dans des camions et des roulettes décorés de nuages, de vagues et

de palmiers, la troupe sillonne le Québec. Elle arrive, au petit matin, dans la ville de Shawin. De sa roulotte aux nuages que Magritte aurait pu peindre, Lorca, la capricieuse, la compliquée, rêve de n'importe quelle vie qui ne serait pas la sienne. Sa carrière ne la satisfait pas. Ses rôles sont trop stéréotypés, son compagnon manque de compréhension. Shawin va donner à cette charmante égocentrique l'occasion rêvée de vivre une « vraie vie ». Dans cette bourgade un peu éloignée se joue en effet un drame écologique. Un vieil homme, Euclide Brown (Serge Reggiani), a réussi à entretenir un petit paradis où il cultive les plantes rares et les arbres. Il possède des chevaux, des poules, des ruches; il élève des truites. Une maison solaire et un torrent contribuent à faire du domaine d'Euclide un Eden des rêveurs. Or, ce coin de nature préservé est convoité par des hommes d'affaires peu scrupuleux qui veulent y installer une gigantesque usine de pâtes et papiers.

Voici la jeune vedette qui s'enflamme pour la cause du vieux philosophe. Elle s'installe chez lui, se fait des amis à Shawin (la femme du snack-bar, un enfant qui vend des météorites) et part généreusement en guerre. Mais elle arrive à Shawin comme le messager du destin dans les tragédies classiques, où l'action a mûri lentement et où le héros provoque le dénouement. Lorca n'est pourtant pas responsable de la mort du domaine d'Euclide. Elle s'est dépouillée de son âme de poupée égocentrique; elle a combattu, par amour tout court plus peut-être que par amour de la nature, pour sauver ce qui était la valeur de la vie d'un vieil homme, fascinée par la passion qu'Euclide portait à sa femme morte il y a des années et sosie de la jeune artiste. Mais que pouvaient faire les bombes multicolores de "l'armée" de Shawin dont Lorca avait pris la tête contre les bulldozers de la multinationale? Euclide avait raison d'abandonner la partie. Le combat est terminé, l'usine sera construite.

Multiples facettes

Pourtant, la féerie scénique, elle, n'a pas cessé. Paul a monté le spectacle. Il a fait de Lorca une créature multiple, à la mesure de son amour, de ses rêves, de ses phantasmes. Statue blanche de Delvaux, oiseau sauvage, peau d'âne en robe de lune, Lorca est chant et image, danse et musique. Paul lui dicte les airs et les mots, mais à qui répond-elle? A Paul ou à Euclide, que la mort de son domaine a fait fuir? Elle a retrouvé la scène, sa vraie vie, son amour fidèle. Elle, qui voulait tenir un snack-bar, va devenir serveuse dans le show de Paul.

« Fantastica » ne sépare pas le réel de l'imaginaire, mais les mêle intimement. La lutte écologique n'est peut-être qu'une chimère. Les paillettes et

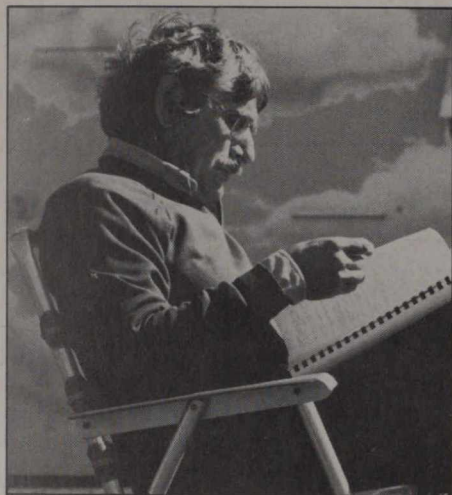
Lorca (Carole Laure).



« Fantastica »



les lumières du show sont réelles, alors que le beau jardin fragile, tout à fait déplacé dans une ville industrielle et polluée, n'est peut-être qu'un rêve,



Gilles Carle

une nostalgie. « Fantastica » est avant tout amour de la couleur, de la lumière, de la musique. Les arbres, les plantes, l'eau s'affolent lorsque la pollution attaque; les bleus, les rouges, les jaunes, les verts s'intensifient et prennent des tons "pop art" qui donnent au jardin d'Euclide l'aspect d'un dessin d'enfant. Lorca, c'est Alice au pays de Shawin. Quant à la musique de Lewis Furey, elle est la trame même du film, insérée dans l'action comme un acteur indispensable. A la fois tango léger, java, pop ou rock, elle est féline comme la belle Lorca et souvent candide comme elle; sans cesse, elle crée une atmosphère tendre, naïve, bruisante et chuchotée.

Le film de Gilles Carle est un rêve pour adultes et non une œuvre à thèse, même s'il apporte en définitive un message d'espoir. Car, plus que le désastre écologique, importe l'action entreprise par les personnages. Les bulldozers écrasent les cabanes d'Euclide, mais "l'armée" de Shawin menée par Lorca ne se révèle-t-elle pas gagnante? Lorca et Paul ne sont en effet que les deux figures centrales d'une grande famille de baladins, de joyeux lurons, de vagabonds et de vieux rêveurs chenus. Ils font sauter les voitures, amorcent des bombes qui

n'explorent pas, jouent du bazooka ou lutinent leur femme. En face d'eux, comme une contre-épreuve, un couple d'industriels, bourdons envahissants, déplacés dans cette histoire d'amour à deux tableaux, souillent les sentiments comme ils détruisent les forêts. Ce sont deux adultes au pays des enfants. Des enfants que la force brutale peut vaincre mais non faire renon-

winigan, sa ville natale, qu'ont été tournés les extérieurs. Le nom de Lorca est un composite de Laure et de Carole et l'héroïne a la beauté, l'énergie et cette soif d'amour qui, selon Gilles Carle, caractérisent l'actrice. Lewis Furey qui, anglophone, a écrit pour Carole Laure un album de chansons en français et monté avec elle deux shows à Paris il y a deux ans, est



Paul (Lewis Furey).

cer à leur monde de rêve, de jeu et d'amour, incapable qu'elle est d'endiguer leur humour et leur joie de vivre. Sous son haut front lunaire, Paul « aux yeux grignotés par des petites souris » attendra toujours Lorca. Et Hector fabriquera toujours des bombes pour jouer à faire bang bang.

Carle, Furey, Carole Laure

« Fantastica », c'est aussi la chimère enfin réalisée du trio Gilles Carle, Carole Laure, Lewis Furey. Carole Laure a déjà tourné cinq films avec Gilles Carle (dont « la Mort d'un bûcheron », présenté à Cannes en 1974) et celui-ci dit que « Fantastica » est « un rêve qu'elle porte en elle depuis l'âge de deux ans ». Le film de son ami est en grande partie son œuvre à elle. Dansant, chantant, éblouissante, elle tient le rôle principal. C'est à Sha-

lui aussi beaucoup plus qu'un interprète. Sa musique, ses chansons, qui sont « chacune le miroir émotionnel des acteurs principaux ou de l'humeur de la ville », créent l'atmosphère d'un film qui est d'abord une ambiance. Grâce à Lewis Furey et à Carole Laure, Gilles Carle a créé un étonnant show de variétés en jouant l'écologie. Quant à Gilles Carle, il a voulu se faire plaisir en donnant libre cours à son sens de la beauté et à son goût pour la musique. Il a voulu aussi faire l'œuvre d'un cinéaste libre et hors du commun. On lui a reproché l'éclatement d'un scénario où l'histoire tient en fait peu de place, mais c'est justement l'histoire classique et charpentée qu'il récuse au profit d'une pluralité de faits. En voyant « Fantastica », on se souvient que Gilles Carle fut élève aux beaux-arts de Montréal : il s'est voulu peintre autant que cinéaste. ■

journal

CINÉMA

■ **« L'âge de chaise »**, de Jean-Thomas Bédard, décrit un monde apparemment absurde où la Chaise n'est pas seulement l'une des clés de l'ascension sociale, mais la condition même de tout statut social. Posséder une chaise, c'est exister. La vie se ramène donc à une lutte perpétuelle pour en acquérir ou en conserver une. Pris dans cette course infernale, les hommes se durcissent et se dessèchent alors que l'enjeu est de plus en plus aléatoire, faute de chaises pour satisfaire des concurrents de



« L'âge de chaise ».

plus en plus nombreux à mesure qu'augmente la population. Parallèle à la course des hommes, l'évolution architecturale, reflet des mentalités, acquiert un rythme de plus en plus rapide. Les styles se déshumanisent. A la soif de nouveauté répond la course à la construction : le film est un duo où la cadence des constructions et des démolitions suit les trépidations de la volonté humaine. Critique sévère de la société moderne, « l'Age de chaise » est un court métrage sans paroles où, dans des décors d'un dessin délicat, évoluent des acteurs-mimes en silhouette de début du siècle (frac et chapeau melon), technique d'animation utilisée pour la première fois par l'Office national du film.

■ **Films de femmes.** Cinq films canadiens au festival du film de femmes : « Mourir à tue-tête » d'Anne-Claire Poirier, film-procès sur le viol; « Fuir », d'Hélène Girard, étude de processus suicidaires; « les Servantes du Bon Dieu », de Diane Letourneau, document sur une communauté

de religieuses; « la Belle apparence », de Denise Benoit, ou l'évolution d'une « jeune fille rangée » confrontée à une société marginale; « Manger avec sa tête », court métrage de Monique Crouillère sur l'alimentation actuelle. Cinq films très différents, mais tous conçus comme des documents axés sur la vie moderne, féminine en particulier, où le regard est précis, aigu, accusateur. Ces films sont les témoins d'un cinéma "prise de position" qui ignore l'esthétisme, un cinéma de militantes. *Vu au deuxième Festival international de films de femmes, Sceaux.*

■ **« Mourir à tue-tête »**, d'Anne-Claire Poirier, est l'histoire d'une jeune infirmière violée alors qu'elle rentre chez elle, après le travail. Conçu comme un dossier, c'est un film-témoignage qui décrit le cauchemar de "l'après-viol". Anne-Claire Poirier s'est servie du cas de Suzanne comme tremplin pour atteindre une vision complète des divers aspects du viol : rituel (clitoridectomie), collectif (femmes vietnamiennes), incestueux, conjugal, rapport de force employée-patron, etc. Le film est bâti sur plusieurs plans qui interfèrent et se succèdent, rappelant sans cesse les implications psychologiques



Julie Vincent (Suzanne).

et sociales du viol : le cas particulier, le cas filmé dont on voit le procès, la conception étriquée qui est celle des systèmes juridiques occidentaux. Pour le réalisateur, le viol est l'un des effets de la domination politique masculine. Le film, implacable, oblige à rejeter toute idée floue ou même ambiguë. « Mourir à tue-tête » a obtenu une « Plaque d'or » au festival de Chicago. *Vu au Festival de films de femmes, Sceaux.*

■ **Arthur Lamothe**, Canadien d'origine française établi au Canada, a fait divers métiers avant de devenir réalisateur, d'abord à l'Office national du film, puis à titre indépendant. Jusqu'en 1974, il réalise des courts métrages et un film dramatique, « Poussière sur la ville », avec Gilles Vigneault; en 1973, il est co-scénariste de Gilles Carle. A partir de 1974, il se consacre à une œuvre de longue haleine : une étude aussi complète que possible du problème indien. Il travaille alors avec les Montagnais du Labrador et réalise la série « Carcajou... et le Pêril Blanc » (huit films) et plus récemment « la Terre de l'homme » (quatre films). La « Chronique des In-



Arthur Lamothe.

diens du nord-est canadien » se présente donc comme une somme ethnographique et sociologique où Lamothe utilise les courts métrages comme autant de chapitres pour analyser la réalité sociale et culturelle de la question indienne en 1980. Les films d'Arthur Lamothe sont le fruit d'une étroite collaboration avec les Montagnais, qui trouvent sous l'œil de sa caméra une tribune et un lien avec le monde blanc qui jusqu'alors leur avait fait défaut. *Vu à Paris (Cinémathèque, Beaubourg, cinéma La Clef).*

■ **« The heat-wave lasted four days »**. Par un temps de canicule, à Montréal, un journaliste de télévision reçoit l'agréable mission de faire un reportage sur une plage. Au cours de son travail, un couple surgit dans le champ de sa caméra. Il n'y prend pas garde. Une fois rentré chez lui, une voix au bout du fil lui demande de détruire la séquence en échange d'une forte somme

d'argent : sans le savoir, il a filmé des trafiquants de stupéfiants. Il accepte le marché et se trouve mêlé à une affaire criminelle. Il ne peut plus reculer et c'est au tour des gangsters de le faire chanter. Craignant pour sa famille, le reporter se plie à leurs volontés. Des rivalités entre les trafiquants déclenchent un règlement de comptes auquel il échappe de justesse. La police intervient. Inculpé, il ne révèle rien. Alexandra Stewart est la vedette de ce film policier produit par Doug Jackson pour l'Office national du film. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

ARTS

■ **Gravures inuit.** Une importante exposition de gravures inuit (eskimo), organisée par les Musées de l'homme d'Ottawa et de Paris, s'est ouverte le 27 mai au Musée de l'homme de Paris. Par tradition, les Inuit du Canada sont des sculpteurs et, grâce à plusieurs expositions, on a maintenant en Europe des notions de leur art sculptural, remarquable par ses formes puissamment synthétisées. En revanche, la gravure des Inuit canadiens,



Joe Talirunili, Hibou (reproduction partielle).

apparue beaucoup plus tard (vers 1950), est à peu près inconnue hors du continent nord-américain. Les cent cinquante-cinq estampes présentées proviennent de six ateliers de l'Arctique canadien parmi les plus réputés. Elles expriment la réalité quotidienne de ces hommes

du Grand-Nord dont l'univers familier est fait de glace, de rochers nus et de quelques bêtes. Elles expriment aussi leurs croyances. La gravure permettant, plus que la sculpture, de donner libre cours à l'imagination, les artistes femmes sont nombreuses : « L'imagination de la femme, disent les Inuit, est plus fertile parce qu'elle est plus proche des esprits ». Les estampes exposées offrent toutes les caractéristiques de l'art eskimo : dessin ferme et dépouillé ne retenant que les traits essentiels, vivacité de l'expression et du mouvement, contrastes accusés. *Musée de l'homme, place du Trocadéro, Paris; tous les jours, sauf le mardi, de dix heures à dix-huit heures. Jusqu'au 13 juillet.*

■ Tapisserie contemporaine.

Oeuvres récentes de seize artistes de l'ouest, de l'est et du centre du Canada. La tapisserie affirme de plus en plus son autonomie par rapport à la peinture et cherche un langage qui lui soit propre. Ainsi Aiko Suzuki, avec une tapisserie aérienne, réduite à la chaîne, dont les plis tombent en libres arabesques, ou Denise Bossé, qui conçoit la



Aiko Suzuki, *Lyra's Mom.*

matière textile comme génératrice de forces. La démarche de Joanna Staniszki, Tamara Jaworska, Kaija Harris et Helen Frances Gregor est moins dégagée de la peinture, car elle traduit le même type de recherches formelles : abstraction lyrique chez les deux premières, préoc-

cupations chromatiques et rythmiques chez les deux dernières, qui s'apparentent à certaines recherches de la peinture optique. Louise Panneton et Micheline Beauchemin puisent aux sources des traditions autochtones : « Odanak », de Louise Panneton, exécuté avec des laines brutes d'Amérique du sud et du poil de chèvre, est une œuvre rustique et envoûtante qui communique tout le mystère des cérémonials amérindiens, tandis que le « Totem », de Micheline Beauchemin, avec ses bleus somptueux et sa rigoureuse et vibrante organisation formelle, renvoie à un symbolisme plus hautain et plus élaboré. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Leslie Reid.** Ses toiles matérialisent l'impalpable. Le sujet est toujours le même, un paysage - espace canadien ou campagne varoise - mais un paysage en trame sur lequel planent des brumes légèrement teintées. Les voiles s'interposent entre le spectateur et le paysage peint qu'ils dissimulent sans pourtant le rendre indéterminé, car le tracé est extrêmement précis et ferme. Rien de flou. Les voiles semi-transparents qui recouvrent le paysage, comme pour le protéger du regard, agissent en diffusant le détail et en faisant vibrer par delà la brume une lumière insaisissable. Ils sont devenus la réalité la plus tangible. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

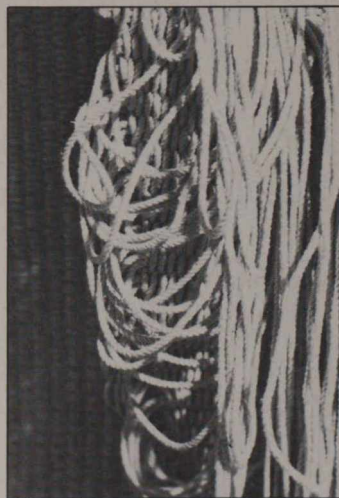
■ **Jack Chambers.** Des objets plus réels que nature, des enfants plus vrais qu'en photographie, le réalisme de Jack Chambers est à la fois hyperobjectif et hypersubjectif. Cet artiste, disparu prématurément en 1978, disait qu'en tant que peintre les objets le pénétraient ou bien que l'esprit « sortait par les yeux pour errer parmi eux ». Sa peinture est une peinture du recueillement des sens, une sorte d'émerveillement devant la réalité la plus quotidienne. Elle dévoile la lumière, les ombres, la couleur, les détails familiers qu'une vision profane laisse échapper sans les voir. Dans les dernières années de la vie du peintre, un



Jack Chambers
« Sunday Morning n° 2 ».

style différent apparaît. Les formes s'estompent, les couleurs s'adoucissent, les objets sont vus voilés comme à travers une trame. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Nicole Gagné.** Pour Nicole Gagné, la tapisserie n'est ni un artisanat, bien qu'elle connaisse toutes les subtilités du métier et sache en user avec virtuosité, ni une œuvre décorative exécutée d'après un carton ou traitée dans un style graphique. C'est de l'art fondamental, un langage sans anecdotes ni fioritures qui



Nicole Gagné. *Coton câblé.*

va à l'essentiel avec une grande économie de moyens : du coton brut, amoureuxment respecté. Elle crée un espace textile qui vit et qui respire, dont la rigueur est l'aboutissement d'un profond besoin intérieur conjugué avec une sensibilité vive et une honnêteté sans failles. Les tapisseries de Nicole Gagné, qui donne le mieux sa mesure dans les grands formats, « tiennent » comme des sculptures. *Vu à l'École nationale supérieure des beaux-arts, Paris, atelier Silvestri.*

■ « **Bonjour, monsieur de La Fontaine** » est un spectacle pour enfants de cinq à douze ans présenté par le théâtre français du Centre national des arts, à Ottawa. La pièce est une initiation pleine d'enjouement aux fables de La Fontaine. Par ce divertissement, avec comédiens et masques, qu'il a composé d'après quelques-unes des fables les plus connues, Guy Mignault s'est donné pour tâche de familiariser les enfants avec les personnages du vieux fabuliste, son but étant d'éveiller leur curiosité sur le monde merveilleux de Jean de La Fontaine en mettant en situation théâtrale



La Cigale.

la Cigale, la Fourmi, le Chien, le Loup, le Renard, le Lièvre, la Tortue, le Laboureur et son fils, ou l'imprudente Perrette. *Vu au Centre national des arts, Ottawa.*

■ « Forces nouvelles 1935-1939 ».

Deux natures mortes d'Alfred Pellan, né à Québec en 1906, élève de Lucien Simon aux Beaux-Arts de Paris en 1926 et l'un des chefs de file, avec Borduas, de la jeune peinture à Montréal au lendemain de la dernière guerre. Pellan s'était alors joint à de jeunes peintres pratiquant le culte du dessin, réunis sous le vocable « Forces nouvelles ». Une exposition à la galerie Billiet-Worms à Paris en 1935, puis une autre en 1946. Les deux œuvres exposées datent de 1932 et 1933. D'autres, qui n'avaient pu venir du Canada, ont été photographiées : de beaux portraits, en particulier « La Jeune fille aux anémones » (Galerie nationale du Canada), des natures mortes où perce parfois l'influence cubiste, des compositions parmi lesquelles la très originale « Pensée de boules » (Art Gallery of Ontario), d'inspiration plutôt surréaliste. *Vu au Musée d'art moderne de la ville de Paris.*

HISTOIRE

■ **Musée de la guerre.** Le Musée canadien de la guerre célèbre cette année son centenaire. Installé à Ottawa (promenade Sussex) et aménagé d'une façon très moderne, le musée contient de nombreux témoignages des guerres ou expéditions militaires auxquelles le Canada a pris part.



La timonerie de la frégate « Swansea » (1943).

On y voit, par exemple, des armes à feu de diverses époques, des uniformes, des maquettes d'avions et de navires des deux guerres mondiales. De vastes dioramas illustrent en particulier le raid de Dieppe (1942) et le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

TECHNIQUES

■ **Ottawa : étude des vents.** Le Conseil national de recherches procède actuellement, dans sa soufflerie, à l'étude sur maquette des vents qui soufflent



sur le centre d'Ottawa. Les essais visent à déterminer comment les bâtiments modifient l'écoulement du vent au niveau du sol. La maquette utilisée correspond à une zone de huit kilo-

mètres carrés située au centre de la ville. Établie au quatre centième, elle mesure huit mètres de diamètre. Les essais s'appuient sur deux techniques nouvelles. La première consiste à répartir sur la maquette du sable de couleur, ce qui permet de visualiser l'écoulement de l'air autour des bâtiments. La seconde consiste en de petites sondes à pression qui, installées sur la maquette au niveau des trottoirs, permettent de mesurer la vitesse du vent en différents points. L'étude comporte aussi des mesures sur le terrain : des appareils enregistreurs ont été installés sur les toits de plusieurs bâtiments du centre d'Ottawa et à l'aéroport. Lorsque la configuration des vents sera mieux connue, il sera possible d'atténuer la violence des bourrasques en certains points de la capitale.

■ **« Spécial Baie James »** de François Floquet est un film de près d'une heure consacré au travail gigantesque entrepris par le Québec pour exploiter ses immenses richesses hydrauliques du Nord. Quatre barrages et autant de centrales électriques



Évacuateur de crues.

sont au programme d'un projet d'équipement qui réclamera, entre autres, le détournement de trois rivières. Le travail de Floquet a été mené en 1978, alors que s'installaient les infrastructures nécessaires, sur un territoire vierge aux hivers de neuf mois, à la vie d'une population qui varie, selon les saisons, de six mille à dix-sept mille personnes. Des arpenteurs, des géologues, un grutier, une lingère, parlent tour à tour de leurs journées sur les chantiers. La caméra de Floquet accompagne un chauffeur routier depuis Matagami, centre de transbordement situé

à six cents kilomètres au nord de Montréal, jusqu'à Caniapiscau : un voyage de trois jours à quarante kilomètres à l'heure sur une route de neige durcie. *Vu à la délégation générale du Québec, Paris.*

■ **Cent millions d'arbres.** Bien qu'elle soit la plus boisée des dix provinces canadiennes (les forêts productives occupent 58 % de son territoire), la Colombie-Britannique, province qui borde l'océan Pacifique, vient d'établir un vaste programme de reboisement. Le dernier inventaire décerné a en effet révélé que le déficit annuel était de 24 500 hectares de forêts. La forêt colombienne couvre, il est vrai, 53 millions d'hectares, mais le déficit intéresse surtout les zones déjà sensibles : les fonds de vallée, où les arbres sont à la fois les plus beaux et les plus faciles d'accès, et les forêts les plus proches des scieries et des usines de pâtes et papiers. Les experts estiment que plus de deux millions d'hectares de forêts productives risquent de disparaître d'ici à la fin du siècle. Aussi la province compte-t-elle replanter cent millions d'arbres par an (83 000 hectares) au cours des cinq années qui viennent.

■ **Télévision.** Un électronicien de Toronto, John Lowry, a réalisé un appareil qui élimine de l'écran de télévision les effets de scintillement et d'"enneigement" et d'autres altérations de l'image dues aux conditions de réception. La miniaturisation de cet appareil a été pour l'inventeur l'aboutissement d'une longue recherche qui lui avait déjà permis de réaliser, en 1972, le décodeur utilisé par la Nasa pour transmettre l'image des premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune.

■ **Protection des hélicoptères.** Les Forces armées canadiennes dotent leurs hélicoptères « Kiowa » de sécateurs qui doivent accroître les chances de survie de l'équipage lorsqu'un appareil

heurte des fils électriques. Il s'agit de doubles lames fixées au-dessus et au-dessous du cockpit et qui sont capables de sectionner les câbles de gros diamètre (haute tension); une arête métallique coupe les fils de petit



diamètre et guide les autres vers l'un des sécateurs. Dans les unités hélicoptères de l'Otan, nombre d'accidents mortels sont dus à des fils électriques : les câbles glissent le long du nez de l'appareil et vont arracher le rotor ou s'enrouler autour de son axe. Le dispositif canadien, qui a subi des tests sévères, vise à faire disparaître ce type de risque.

■ **Chemins de fer miniers.** Le bon usage des chemins de fer miniers à voie unique pose des problèmes difficiles qui mettent en jeu un grand nombre de paramètres. Un chercheur de l'École polytechnique de Montréal, M. Jorgen Elbrond, a élaboré une méthode mathématique qui repose sur la théorie de la "file d'attente" à laquelle s'ajoute la notion de priorité. Il s'agit de déterminer la durée du déplacement d'un train d'un terminus à



l'autre en tenant compte des délais qui peuvent affecter un trajet, de la densité du trafic et des possibilités de croisement et de dépassement. Depuis que cette méthode a été appliquée à la

ligne minière Schefferville/Sept-Îles, dans le Québec du Nord, des convois de deux cent trente wagons transportent vingt-cinq mille tonnes de minerai de fer sur cinq cent soixante kilomètres.

■ **Tunnel sous-marin.** La Colombie-Britannique, province canadienne qui borde l'océan Pacifique, envisage de construire un tunnel qui relierait l'île Vancouver au continent à travers le détroit de Géorgie. La distance à franchir est d'une quarantaine de kilomètres. Ce ne sont pas les moyens techniques qui feraient défaut (le Japon achèvera bientôt un tunnel sous-marin de cinquante-deux kilomètres), mais l'investissement serait d'un montant très élevé : 3 milliards de dollars canadiens, prévoit-on, soit environ 10,5 milliards de francs français. Les promoteurs du projet font valoir que la déserte de l'île Vancouver réclamera de toute façon de très grosses dépenses. L'île est reliée au continent par un va-et-vient incessant de traversiers (ferries) qui transportent voitures particulières, camions et wagons de chemin de fer. Or, des attentes de trois ou quatre heures aux embarcadères ne sont pas exceptionnelles en périodes de pointe, bien que le parc soit de vingt-cinq traversiers. Et le trafic doit augmenter de 40 % dans les années qui viennent. Le tunnel peut donc légitimement trouver des défenseurs.

LIVRES

■ **Jacques Godbout.** Le déjà classique « Salut, Galarneau! » (1967) de Jacques Godbout fait son entrée dans une collection de poche. On se rappelle que Galarneau vend, dans un vieux mini-car sans roues qu'il a aménagé, des frites et des saucisses au bord d'une route touristique de la région montréalaise. Bien qu'il n'ait pas poursuivi ses études (« Ce n'était pas une question d'intelligence. Si j'ai abandonné les études, c'est qu'elles ne me disaient plus rien »), il occupe les temps morts à lire, à philosopher et à écrire. Il pense



Jacques Godbout.

à son père, ancien chantre qui s'est consacré surtout à la pêche à la ligne, à ses deux frères qui, eux, ont réussi. Après un bref mariage, il vit depuis deux ans avec Marise qui le pousse à écrire ses premiers cahiers. Quand elle le quitte, Galarneau « devient sérieux », il retourne à sa solitude et décide de se faire emmurer vivant. « Tu vas, se dit-il, faire quelque chose de positif, de constructif, Galarneau. Il ne faut pas que Marise l'emporte, ce n'est qu'une petite partie de toi qu'elle t'a volée, une toute petite partie ». Godbout, lui, mène son récit avec verve, comme un poète dont les mots se heurtent durement à la vie de tous les jours. *Jacques Godbout, « Salut Galarneau! », Éditions du Seuil (collection Points-Roman).*

■ **Anne Hébert** est, dans son œuvre, hantée par les forces obscures surgies des profondeurs



qui, finalement, dictent le destin. Avec « Héroïse », elle aborde le fantastique. Les forces de la

mort, symbolisées par un couple inquiétant venu des souterrains du métro parisien, s'immiscent avec une nécessité implacable dans la vie quotidienne de deux jeunes mariés. L'amour de Bernard et de Christine, au début du roman, est limpide; leur vie est simple. Il suffit d'une panne de métro, d'une voix étrange venue du creux de la terre, ironique, persifleuse, et de la rencontre d'une belle, pâle et maigre inconnue, Héroïse, la femme vampire, pour que Bernard ne puisse plus supporter ni Christine, ni les choses qui l'entourent : il est fasciné par la mort. Le livre, à peine plus long qu'une nouvelle, conte l'histoire de cette fascination. Christine, qui est la vie même, tentera en vain d'arracher le garçon à son désir fou de la fatale Héroïse. Elle succombera elle aussi. *Anne Hébert, « Héroïse », 124 p., Éditions du Seuil.*

SOCIÉTÉ

■ **Tourisme.** En 1979, le nombre des touristes venus au Canada de pays autres que les États-Unis s'est beaucoup accru. Pour la première fois, il a été de plus de deux millions. Il a d'ailleurs doublé en six ans. Le Canada a reçu quelque cinq cent mille visiteurs du Royaume-Uni, deux cent mille d'Allemagne de l'Ouest, cent mille des Pays-Bas. Par rapport à 1978, la croissance a été surtout sensible pour les touristes venus d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de France et du Mexique. Le nombre des visiteurs venus des États-Unis, qui a subi un léger tassement, a cependant été quinze fois supérieur à celui des autres visiteurs : près de 31,2 millions.

VARIÉTÉS

■ **Alain Lamontagne** raconte que, lorsqu'il atteignit l'âge de raison, il partit à la chasse au « ver de nuit ». Revenant bredouille et désolé, il rencontra un petit « gigueux », maître à danser des mille-pattes. Ce serait lui qui lui aurait appris le galop. Lamontagne joue de ses pieds

comme un joueur de tamtam fait de ses mains. Rythmes multiples et cadences effrénées : deux pieds qui font une percussion originale, support d'un harmonica. Celui de Lamontagne chante, se lamenté, quelquefois sur fond d'accordéon, le plus souvent en soliste, relayé de temps à autre par la voix même du joueur qui, homme-orchestre, fait virevolter les airs et les rythmes. Ce n'est pas vraiment un concert : le conte y tient une place aussi grande que la musique. Avec un air ingénu, Alain Lamontagne revoit et corrige le mythe de Sisyphé ou raconte les mésaventures de son chien. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Plume Latraverse.** Humoriste, chanteur, musicien, Plume Latraverse est un artiste au co-



mique dévastateur. Tonitruant, hurlant, un être hirsute gesticule, écrase tout ce qu'il frôle. Imitation, caricature, mimes et même singeries, il emploie tous les moyens et n'épargne personne, de l'auto-stoppeur solitaire aux chanteurs français en général. Son meilleur instrument : sa voix, si insolite tant elle est râpeuse, cassée, craquante et rauque; elle se traîne; elle hurle; elle se fait douce ou se déchaine, criarde et triviale. La guitare et la basse mènent la danse, suivies par la batterie, le piano et un violon malin et rigolo. Kermesse inhabituelle sur une scène parisienne. Au milieu du spectacle, une chanson sur les amours enfantines intervient comme un rappel, une allusion ou une mise en garde. *Vu au Petit forum des Halles, Paris.*

La famille aujourd'hui

Les familles canadiennes de plus de deux enfants font maintenant figure d'exception.

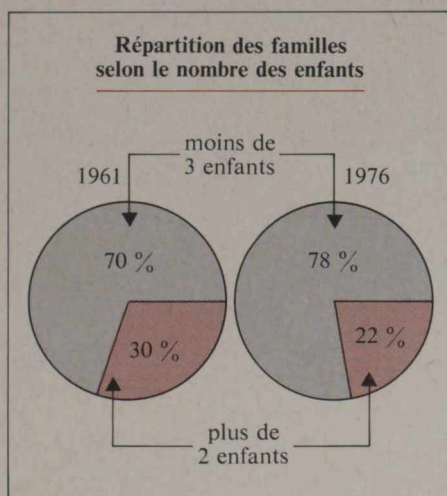
Puisque les enfants constituent, d'une certaine manière, un investissement, on se préoccupe beaucoup de leur nombre, de leur âge, de leur situation familiale, de leur mode de vie. Au Canada, des changements ont affecté, surtout au cours de la dernière décennie, la vie familiale et l'encadrement parental des enfants. Pour évaluer la nature, l'importance et les effets de ces changements, il faut distinguer l'évolution de la structure familiale traditionnelle, telle que nous la connaissons, et les modifications du comportement des Canadiens à l'égard des normes et des valeurs qui ont soutenu et maintenu cette structure.

Pas plus de deux enfants

La plupart des Canadiens choisissent encore les formes familiales traditionnelles, et en grande majorité l'unité familiale appelée par les démographes "époux-épouse-enfants" ou "nucléaire" : ils se marient et fondent une famille. Cependant, leurs attitudes à l'égard de la cellule familiale se sont progressivement modifiées au cours des années. Les Canadiens ne considèrent plus, en général, que l'unité familiale créée par un premier mariage est sacrée, indissoluble et orientée vers la mise au monde des enfants.

Les couples ont moins d'enfants. Un très grand nombre d'entre eux en ont deux. On comptait, en moyenne, 1,9 enfant par famille en 1961; cette moyenne tombait à 1,8 en 1971 et à 1,6 en 1976. Plus de 16 % des familles canadiennes avaient quatre enfants ou plus en 1961; on en comptait à peine 10 % en 1976 (1).

Après la guerre et jusqu'en 1960, les Canadiens se sont mariés plus jeunes qu'auparavant et la natalité a été



Source : recensements 1961 et 1976.

forte; l'"explosion démographique" est un phénomène général après une guerre. A partir de 1960, cependant, la fécondité a commencé à baisser et ce déclin s'est poursuivi jusqu'en 1973, où un pallier a été atteint. On s'est demandé longtemps si la chute de la fécondité chez les jeunes mariés résultait de la réduction de la taille finale des familles, les jeunes choisissant de n'avoir pas d'enfants ou d'en avoir peu, ou si elle était due à une remise à plus tard de la maternité chez les

jeunes femmes mariées, ou enfin si elle provenait d'une combinaison de ces deux facteurs. Il est maintenant tout à fait évident que la taille finale de la famille canadienne diminue. Bon nombre de Canadiens se marient, mais renoncent à avoir des enfants. La plupart des couples souhaitent cependant mettre au monde des enfants, mais ils n'en veulent pas plus de deux. C'est que la décision est de plus en plus prise de façon rationnelle : entrent en jeu des questions de logement, d'études, de travail de la femme, de revenu. Les jeunes se demandent combien ils pourront élever d'enfants sans problèmes, les éduquer de façon satisfaisante : ils déterminent des priorités. Le fait d'avoir peu d'enfants ne traduit pas nécessairement pour un couple un moindre intérêt à devenir parents, d'autant que les aspirations familiales peuvent être satisfaites avec un petit nombre d'enfants.

Les ruptures du mariage

Il est beaucoup plus facile aussi, au Canada, de dissoudre un mariage aujourd'hui qu'il y a encore une dizaine d'années. Depuis la réforme de la

Familles et nombre d'enfants par famille

	Nombre de familles	%	Nombre d'enfants par famille
Régions urbaines	4 372 090	76,3	1,5
500 000 h et plus	2 152 230	37,6	1,4
100 000 - 499 999 h	803 710	14,0	1,5
30 000 - 99 999 h	461 300	8,1	1,5
1 000 - 29 999 h	954 850	16,7	1,6
Régions rurales	1 355 805	23,7	1,8
Non agricoles	1 120 985	19,6	1,7
Agricoles	234 820	4,1	2,1
Canada	5 727 895	100,0	1,6

Source : recensement 1976.

1. Sur les analyses et les données statistiques utilisées dans cet article, voir deux études publiées par Statistique Canada (Ottawa, 1979) : la Famille au Canada et Sylvia Wargon, l'Enfant dans la famille canadienne.

La famille aujourd'hui

législation sur le divorce (1968), le taux de divortialité a quadruplé : 55 divorces pour 100 000 habitants en 1968, 236 en 1976. S'agit-il, là aussi, d'un changement des valeurs ? Oui, en ce sens que, si un mariage échoue, il peut être dissous délibérément, malgré la présence de jeunes enfants. Non, en ce sens que, dans la plupart des cas, les conjoints libérés formeront une nouvelle union avec un autre partenaire. Comme la reconstitution des familles ne suit pas toujours de près leur dissolution, on a observé au cours de la dernière décennie un accroissement en termes absolus et relatifs du nombre des familles monoparentales, et particulièrement du nombre de celles dont le chef est une jeune femme ayant des enfants à charge. La récente augmentation de la proportion des parents célibataires est venue renforcer cette tendance, la plupart des chefs de famille célibataires étant des femmes qui ont accepté d'avoir et d'élever des enfants en dehors du mariage. En 1976, on comptait 559 330 familles monoparentales, ce qui correspondait à une augmentation de 17 % par rapport à 1971. Dans 83 % des cas, le parent était une femme. Au cours de la même période, le nombre des familles "époux-épouse" n'augmentait que de 13 %. Au surplus, le nombre des familles monoparentales dont le parent est une femme avait crû de 23 % tandis que celui des familles monoparentales dont le parent est un homme diminuait de 5,4 %.

De 1966 à 1976, le rapport entre les familles biparentales et monoparentales est passé de 11 pour 1 à 9 pour 1. En ce qui concerne les chefs de famille de 15 à 34 ans, ce rapport a évolué d'une façon encore plus significative : 24 pour 1 en 1956; 22 pour 1 en 1966; 12 pour 1 en 1971; 11 pour 1 en 1976. Ce n'est plus, en effet, le décès qui est la cause la plus fréquente de dissolution de la famille, mais le divorce. Il est donc normal que le nombre des jeunes chefs de famille monoparentale

se soit accru de façon importante depuis vingt ans. Il est normal aussi que, dans la plupart des cas, les femmes assument le rôle de chef de famille monoparentale, car c'est en général à la mère que les enfants sont confiés lorsqu'ils y a divorce; les hommes, d'autre part, se remarient plus que les femmes.

Il est très intéressant de connaître les proportions des enfants qui vivent dans des familles "époux-épouse" et dans des familles monoparentales, en raison surtout de l'augmentation récente du nombre des divorces chez les jeunes et du nombre des familles dont le chef est une jeune femme. De 1961 à 1966, le pourcentage des enfants vivant dans une famille biparentale n'a pas varié (93,3 et 93,6 %). En 1971, il s'est abaissé à 90,4 %, puis 89,5 % en 1976, tandis que se produisait une augmentation du pourcentage des enfants vivant avec un parent seul (6,4 % en 1966; 9,6 % en 1971; 10,5 % en 1976). Bien que le nombre des enfants de moins de 25 ans vivant avec un parent divorcé se soit accru de façon constante pour les deux sexes, le pourcentage des enfants vivant avec une mère divorcée a augmenté davantage : il a presque doublé de 1971 à 1976 alors que le pourcentage des enfants vivant avec un père divorcé n'a que peu progressé.

Femmes seules avec enfants

La progression du nombre des familles monoparentales, dont, au surplus, le chef est en général une femme, n'est pas sans conséquences sociales. Si, en effet, le revenu moyen des familles canadiennes a augmenté (en dollars constants) de près de 48 % entre 1967 et 1976, cette augmentation a surtout profité aux familles biparentales. Elle paraît résulter surtout du fait que, dans nombre de cas, la mère et le père travaillent alors que seul le père travaillait il y a vingt ans.

De plus, une étude récente révèle que le revenu moyen des familles dont le chef est une femme seule, en particulier lorsqu'elle a des enfants à charge, est inférieur au revenu moyen de toutes les familles, biparentales ou monoparentales, ayant pour chef un homme.

Les statistiques fondées sur des estimations du revenu des familles montrent qu'en 1975 le revenu moyen et

médian des familles monoparentales ayant à leur tête un homme était très légèrement inférieur aux chiffres moyens de l'ensemble des familles canadiennes. En revanche, le revenu des familles monoparentales dont le chef était une femme ne représentait en moyenne que 52 % du revenu de l'ensemble des familles.

De 1971 à 1976, le revenu réel moyen de l'ensemble des familles dirigées par une femme seule avec des enfants au foyer a progressé de 9,9 %,

La répartition des familles selon le nombre d'enfants

Enfants	1961	1976
	%	%
0	29,3	30,1
1	70,1	77,7
2	20,6	23,9
3	13,4	12,6
4	29,8	5,7
5 ou plus	8,9	3,9

mais c'est une augmentation bien faible par rapport à la hausse de 27 % du revenu réel des familles "époux-épouse" avec des enfants, dont le chef avait moins de 45 ans. Au cours de ces cinq années, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ont eu le plus faible revenu familial moyen, qu'il soit exprimé en dollars courants ou en dollars constants, et c'est encore le cas aujourd'hui. D'autres statistiques sur les familles monoparentales font en outre apparaître que celles dont la mère, chef de famille, a de 15 à 34 ans ont un revenu annuel moyen très inférieur à celles dont le chef est un homme du même groupe d'âge et à celles ayant un chef féminin plus âgé. Autrement dit, les familles dont le chef est une jeune femme qui doit, seule, survenir aux besoins de ses jeunes enfants, sont parmi les plus pauvres.

Sans doute ces familles monoparentales pauvres ne constituent - elles qu'une faible proportion du total des familles canadiennes, mais leur nombre s'accroît et il faudra bien que la collectivité étudie, évalue et mette au point des mesures pratiques si elle veut donner aux enfants de ces familles défavorisées les moyens de développer leurs capacités au même titre que les autres. ■

Après le référendum au Québec

En refusant la voie de la « souveraineté-association », l'électorat s'est implicitement prononcé pour une nouvelle fédération.

Les électeurs québécois ont, le 20 mai dernier, massivement rejeté le texte que leur premier ministre, M. René Lévesque, leur soumettait par voie de référendum. La question posée était ainsi rédigée : « Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples. Cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures - ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie. Tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par référendum. En conséquence, accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ? » A cette question, 59,5 p. 100 des votants ont répondu non et 40,5 p. 100 ont répondu oui.

Pendant les trente-cinq jours de la campagne officielle, le référendum a tenu la vedette dans tous les médias

René Lévesque, premier ministre du Québec, député à l'Assemblée nationale du Québec, leader du Parti québécois et du Regroupement national pour le oui.



Claude Ryan, député à l'Assemblée nationale du Québec, chef de l'opposition, leader du Parti libéral du Québec et du Comité des Québécois pour le non.

du Québec, de sorte que les thèses en présence ont été inlassablement répétées et reformulées (1). En annonçant la date du 20 mai, M. René Lévesque déclarait : « Le Québec dira s'il est satisfait de son statut de minorité permanente ou s'il désire vivre à égalité avec l'autre peuple fondateur du Canada ». « La victoire du non, ajoutait-il, serait un vote pour le statu quo ». M. Claude Ryan, l'accusait aussitôt de « déformer l'histoire » et disait : « Le véritable enjeu du référendum est un choix entre deux voies : d'une part, l'indépendance politique, la séparation d'avec le reste du Canada, d'autre part un renouvellement du fédéralisme pour qu'il devienne plus acceptable pour les Québécois et pour le reste du Canada ».

Au Livre blanc publié par le gouvernement québécois en novembre 1979 sous le titre « La nouvelle entente Québec-Canada » avait répondu, en janvier dernier, le « livre beige » du parti libéral du Québec intitulé « Une

nouvelle fédération canadienne ». Bien que peu exploités au cours de la campagne, ces deux textes ont constitué la toile de fond du débat référendaire : l'idée d'un renouvellement profond de la Constitution apparaissait comme une alternative au projet du parti québécois visant à faire sortir le Québec du cadre même de la fédération.

L'effort des adversaires du projet du gouvernement s'est développé sur deux axes : d'une part, dévoiler les buts derniers du parti québécois - l'indépendance - au-delà de la question posée et montrer que la négociation envisagée ne pouvait mener qu'à une impasse; d'autre part, montrer les possibilités de renouvellement de la Constitution qu'une réponse négative ouvrirait. Les forces du non étaient conduites par M. Claude Ryan et bénéficiaient du soutien des députés du Québec à la Chambre des communes, d'abord de celui de M. Pierre Elliott Trudeau, redevenu premier ministre du Canada en février dernier. M. Trudeau est depuis quinze ans député de Montréal à la Chambre des communes.

1. Sur les thèses en présence, voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1980 et avril 1980.

Après le référendum

Dès l'ouverture du débat parlementaire sur la question à poser aux électeurs, M. Ryan tenta, sans succès, de faire modifier le texte de manière à le rendre plus clair. Considérant que l'association avec le reste du Canada supposait logiquement que le Québec fût déjà indépendant, le chef libéral proposait que le texte référendaire comportât deux questions : « Pensez-vous que le Québec doit devenir un Etat souverain ? » et « Pensez-vous qu'un Québec souverain doit rechercher, par la voie de la négociation, la conclusion d'une association économique avec le reste du Canada ? ». Un tel projet ne pouvait pas satisfaire les promoteurs du référendum, qui s'étaient ingéniés, au contraire, à imbriquer étroitement les deux notions de souveraineté et d'association et à faire porter la question, non sur le fait de la souveraineté-association, mais sur sa simple négociation.

Un mois avant la consultation, M. Trudeau, de son côté, disait qu'il ne pourrait, en tant que premier ministre du Canada, négocier avec un Québec qui ne serait pas indépendant. « M. Lévesque, précisait-il, au cours d'une interview, demande un mandat qui est ambigu : que le Québec puisse faire des lois à condition qu'il y ait une association. Je dis à M. Lévesque : votre mandat est conditionnel. Si le Québec vote oui, vous serez souverain à condition d'obtenir une association; si vous n'avez pas d'association, votre mandat tombera ».

Cette argumentation devait être comprise d'un électorat québécois où l'on ne pourrait guère dénombrer que 20 % de partisans de l'indépendance du Québec. Elle était rendue d'autant plus crédible que les premiers ministres des neuf autres provinces canadiennes déclaraient eux aussi qu'ils n'étaient pas intéressés par la négo-



Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, député (libéral) du Québec à la Chambre des communes.

ciation d'une association qui serait liée à l'indépendance du Québec. Dès la publication du Livre blanc, le premier ministre de l'Ontario - province canadienne la plus peuplée et la plus puissante sur le plan économique - s'était engagé à ne pas négocier l'association.

Le second objectif de l'opposition au gouvernement Lévesque consistait à montrer aux électeurs qu'une réponse négative au référendum serait interprétée par le Canada tout entier comme la volonté des Québécois d'obtenir un profond renouvellement de la Constitution fédérale. M. Claude Ryan pouvait développer les propositions contenues dans le "livre beige" du parti libéral, qu'il dirige. Il fut appuyé efficacement par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux, unis pour affirmer que le moment était venu de rénover la Constitution de 1867.

Un mois avant la consultation, M. Trudeau énonça, dans une lettre aux députés du Québec à la Chambre des communes (2), quatre orientations : vouloir bâtir un Canada fraternel où francophones et anglophones puissent vivre et s'épanouir dans le respect mutuel de leur langue et de leur culture; vouloir que le Québec soit aussi naturellement, aussi franchement, aussi vigoureusement français que l'Ontario est anglais; vouloir que les autres provinces respectent leurs minorités francophones comme le Québec a respecté sa minorité anglophone; vouloir que l'égalité entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise aille au-delà d'une simple égalité linguistique pour s'étendre au

plan économique et social. « Dire non au repli sur soi préconisé par le parti québécois, écrivait M. Trudeau, pour pouvoir dire oui au renouvellement de la fédération canadienne sera une question de fierté et d'affirmation de soi qui vaut mille fois l'étapisme peureux (3) que propose le parti québécois ». Encouragé par l'attitude des premiers ministres des provinces, M. Trudeau se déclarait prêt, en cas de victoire du non, à préparer immédiatement la convocation d'une conférence fédérale-provinciale (4) sur la Constitution.

On comprend que le résultat de la consultation ait été accueilli avec satisfaction, au Canada, par tous ceux qui, à des titres divers, œuvrent pour l'unité du pays. Hors du Québec, les responsables politiques, en particulier les premiers ministres provinciaux, se sont réjouis de ce que les Québécois aient librement décidé de « demeurer Canadiens » et en même temps aient exprimé leur volonté de voir modifier le cadre constitutionnel de 1867. Tel est le sens des déclarations faites par M. Trudeau, qui a dit : « C'est un appui massif au changement dans le cadre fédéral que les Québécois ont exprimé » et qui a renouvelé son engagement de « remettre en marche le renouvellement constitutionnel ». Quant à M. Claude Ryan, principal artisan de la victoire, il a rappelé l'engagement qu'il avait pris de « travailler aux changements qui s'imposent pour que le fédéralisme devienne plus solidement enraciné, non seulement dans la raison, mais dans le cœur de chaque Québécois et de chaque Canadien ». ■

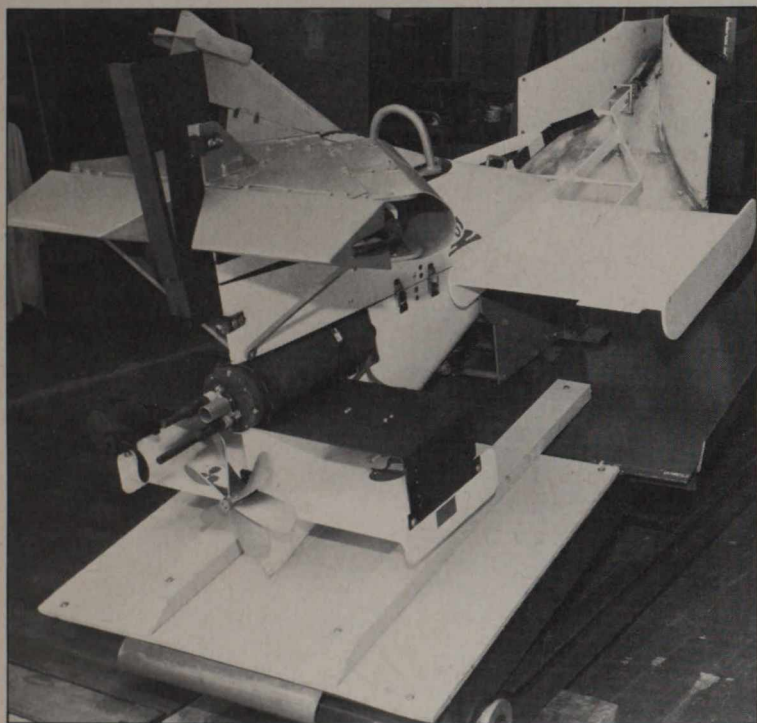
2. Aux élections du 18 février 1980 pour le renouvellement de la Chambre des communes, le Québec a élu soixante-quatorze députés libéraux et un député conservateur.

3. Etapisme : processus d'accession à l'indépendance par étapes (tactique du parti québécois).

4. Conférence réunissant les onze premiers ministres : le premier ministre du Canada et les dix premiers ministres provinciaux.

Mieux connaître l'océan

*Un appareil qui mesure en continu
les données du milieu marin.*



Le Batfish : avant la mise à l'eau et avant la plongée.

Le Batfish est un véhicule de recherche océanographique qui permet de mesurer en continu les données de base du milieu marin - la température de l'eau, sa teneur en sel ou en plancton, etc. - en fonction de la profondeur. C'est un engin sous-marin remorqué sur lequel est montée une batterie de capteurs spécialisés, par exemple une sonde STD, qui enregistre automatiquement la température, la pression et la conductivité électrique de l'eau à des profondeurs déterminées, un fluorimètre très sensible, qui donne la teneur en phytoplancton des couches supérieures de l'océan, un compteur de zooplancton. Le véhicule "vole" sous l'eau en suivant une trajectoire pré-

programmée jusqu'à 300 mètres de profondeur tout en transmettant les indications de ses instruments par l'intermédiaire du câble qui le relie au bateau remorqueur. Le Batfish se déplace habituellement en dents de scie : il descend à vitesse réglable jusqu'à la profondeur voulue, puis il remonte à la même vitesse jusqu'à la limite supérieure imposée (1). Il fait ainsi la navette entre les deux limites inférieure et supérieure en mesurant continuellement les variations des paramètres étudiés. Cette approche est beaucoup plus efficace que les méthodes classiques qui obligeaient les océanographes à stopper leur bateau, à effectuer une série de mesures au moyen d'instruments suspendus à des câbles et à répéter l'opération en chacun des points où l'on avait besoin de données.

Le Batfish apporte une aide précieuse à l'exploitation rationnelle des ressources marines. On sait par exem-

ple que le phytoplancton - plantes minuscules qui flottent à la dérive dans les océans - est en fin de compte la source de la nourriture des poissons. Par les données qu'il permet de recueillir sur la chaîne alimentaire, l'appareil rend possible une analyse poussée des facteurs qui déterminent les fluctuations des populations de poissons, ce qui met les autorités compétentes en mesure de fixer les limites des prises à un niveau raisonnable pour éviter la surexploitation. On a utilisé récemment le Batfish pour résoudre une énigme qui avait été cause de gros dommages pour les pêcheurs péruviens : la disparition soudaine des anchois au large du Pérou.

Le Batfish a été conçu et réalisé grâce à une collaboration étroite entre l'Institut océanographique de Bedford à Dartmouth (Nouvelle - Ecosse), la division de physique du Centre national de recherches et l'industrie privée.

1. C'est sans doute son mode de déplacement, caractéristique de celui de la raie, qui a conduit les inventeurs de l'appareil à lui donner le nom de Batfish (en anglais : poisson plat, et spécialement raie).



Black-Creek

*Comme au début du siècle dernier,
un village du Haut-Canada.*



Si vous êtes las du béton, des tours, des files de voitures et des textiles synthétiques, et s'il arrive que vous séjourniez à Toronto, allez faire un tour à trente kilomètres du centre de la ville et vous vous retrouverez cent cinquante ans en arrière.

Black-Creek est un petit village de pionniers reconstitué tel qu'il était au début du siècle dernier. Les maisons sont de bois. On y hume une bonne odeur de pain cuit. Le rouet ronronne et le métier à tisser cliquète. Des bœufs remplacent le tracteur oublié. Et l'agriculteur, le forgeron, le meunier, le charpentier besognent. Black-Creek n'est pas un "village musée", mais un village actif où le temps s'est arrêté.

Suivez les trottoirs de bois jusqu'au magasin général, vous verrez là un étonnant bric-à-brac de produits alimentaires, d'outils, de médicaments, de boutons, de bonbons, de porcelaine et de verres de toute sorte; faites-vous servir des bonbons au marrube,

qui sentent le musc, ou du chocolat crémeux "à l'Ancienne".

En face, la ferme de Daniel Strong est toujours au même endroit. Les six bâtiments et leur ameublement témoignent de la prospérité de cet Allemand de Pennsylvanie qui émigra au Canada en 1800, encore enfant.

Ici, c'est l'Halfway House Inn, un ancien relais de poste. Dans la salle

à manger, en bas, on vous servira à boire. Tout en haut du chemin du Moulin se trouve l'école, à une classe seulement, avec son poêle en fonte et un bonnet d'âne. Un peu plus loin, la roue du moulin à eau fait tourner des meules de pierre. La farine dont le village se sert vient de là.

Dans l'imprimerie, deux presses anciennes fonctionnent toujours tandis qu'on tisse à la main, dans l'atelier voisin, tapis et couvre-lits pour les habitants du village. Là, le menuisier travaille. De l'échoppe du cordonnier, on entend souvent le marteau du forgeron sur l'encume.

Le village de Black-Creek fut fondé au début du siècle dernier par des pionniers allemands venus de Pennsylvanie. Il ne reste, intacts, que sept bâtiments d'origine, dont la ferme de Daniel Strong et l'énorme grange Dalziel, construite en bois ronds. Par la suite, trente autres bâtiments de la même époque ont été transportés à Black-Creek, en pièces détachées ou d'un seul bloc, des villages du sud de l'Ontario où ils se trouvaient. Ils ont été restaurés et meublés.

La visite du village, pour qui s'intéresse à la vie des pionniers, est passionnante par les activités qui s'y déploient : en avril, on coupe le bois et on en fait des bûches; en mai, c'est la tonte des moutons dont on filera la laine, le hersage, les semailles, la réfection des armes de chasse; l'été, la forge connaît une intense activité et l'imprimerie n'arrête pas un instant; septembre est le mois des conserves et de la teinture de la laine; en octobre et en novembre, on bat le blé et on vanne le grain, on fait du crochet, on fabrique des chandelles. ■

Le magasin général, comme en 1856.

